



Philippe A. Couture-Ménard

Associé | Montréal

514.871.5410

pcouturemenard@millerthomson.com

SERVICES CONNEXES

Litige | Assurances

Litige commercial

SECTEURS PARTICULIERS CONNEXES

Lloyd's de Londres et assurances
internationales

Biographie

Philippe A. Couture-Ménard est associé au sein du groupe de litige. Au fil des ans, Philippe a agi dans une multitude de dossiers de conflits entre actionnaires et a acquis une expérience recherchée en matière de prévention et de règlement de différends. Philippe a récemment agi dans des dossiers d'envergure en matière de valeurs mobilières, droit corporatif, services financiers et d'arbitrage international. Philippe a représenté diverses institutions publiques et privées, incluant Hydro-Québec, Banque de Développement du Canada (BDC), Société québécoise des infrastructures (SQI) et Bombardier. Philippe a accumulé une grande expérience devant tous les paliers des tribunaux judiciaires du Québec ainsi que devant des tribunaux d'arbitrage.

Avant d'être admis au Barreau du Québec, Philippe a obtenu une Licence en droit civil, avec distinction, à l'Université d'Ottawa ainsi qu'un Juris Doctor en matière de Common Law nord-américaine à l'Université de Montréal. Il avait précédemment obtenu un baccalauréat en Science politique à l'Université de Montréal. De plus, Philippe a contribué à la réalisation d'une étude marquante sur la judiciarisation des personnes itinérantes à Montréal et Ottawa.

Mandats importants

- Envergent Technologies LLP c. Arbec : représentation d'une société productrice de biocarburant dans le cadre d'une poursuite fondée sur des allégations d'exécution fautive d'un contrat de fourniture d'équipements de production de biocarburant.
- Groupe SNC-Lavalin inc. c. Siegrist : représentation de banquiers suisses dans le cadre d'une poursuite fondée sur des allégations de corruption de dirigeants libyens.
- Corporation Magil Construction c. La Cité de la culture et du sport de Laval : représentation de la Société québécoise des infrastructures dans le cadre d'une poursuite en lien avec un appel d'offres.
- Knafo c. Knafo : représentation de plusieurs actionnaires, administrateurs et employés dans le cadre d'un recours en oppression.
- Hapco Holdings Limited c. Roberts : représentation d'actionnaires dans le cadre d'un recours en oppression fondé sur des allégations de détournement d'entreprise.
- Zemka c. Hyde : représentation d'actionnaires, d'administrateurs et de vendeurs dans le cadre d'une poursuite pour recouvrement du prix de vente de leur entreprise.

Leadership éclairé

- Coauteur, « L'art de rédiger la lettre de réserve », *Développements récents en droit des assurances*, Service de formation continue, Barreau du Québec, Éditions Yvon Blais, 4e trimestre, 2016, p. 183-228
- « Wal-Mart et la liberté d'association », *Ateliers étudiants*, Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal, 2010
- « Wal-Mart et la liberté d'association : un recul des libertés politiques au Québec ? », *Lex-Electronica*, *Revue du Centre de recherche en droit public*, volume 15, numéro 2, automne 2010
- « Le droit est aussi une question de visibilité : occupation des espaces publics et parcours des personnes itinérantes à Montréal et à Ottawa », *Revue Canadienne Droit et Société*, volume 26, numéro 3, 2010, p. 531-561

Engagement communautaire

- Clinique juridique pour les entreprises en démarrage, La Gare

Associations professionnelles

- Jeune Barreau de Montréal
- Association du Barreau canadien

Langues

- Français
- Anglais

Formation et admission au barreau

- Barreau du Québec, 2011
- J.D., Common Law nord-américaine, Université de Montréal, 2010
- LL.L., Droit civil, Université d'Ottawa, 2009
- LL.B., Science politique, Université de Montréal, 2006